



Le 14 juillet, François Hollande (à sa droite le Premier ministre, Manuel Valls).

## “Moi et les autres”

Ce 14 juillet, après la commémoration de 1914, Hollande, s’inspirant de l’union nationale réalisée il y a cent ans pour envoyer à la boucherie des millions d’hommes, a endossé les habits du président-Bonaparte :

« *Moi, président de la République, je veux qu’à la fin de mon quinquennat le pays soit plus fort.* »

Et il explique : « *J’ai décidé depuis le 14 janvier d’accélérer (...), c’est pourquoi il y a eu le pacte de responsabilité.* » Le quotidien *Libération* (15 juillet) écrit :

« *La politique du gouvernement tient en deux chiffres, dont on sait maintenant qu’ils ne sont pas “négociables” ; ces trois prochaines années, la France compte réduire ses dépenses publiques de 50 milliards d’euros et en consacrer 80 % (c’est-à-dire 40 milliards d’euros) à la réduction du coût du travail et à la baisse des impôts des entreprises. Voilà la clef de voûte du quinquennat.* » Hollande a en effet affirmé :

« *Le pacte de responsabilité, c’est dire aux Français “vous connaissez la donne”, faire des économies, aider les entreprises, baisser le coût du travail et la fiscalité des entreprises.* » Hollande a donc confirmé que toute sa politique visait à tailler à la hache dans les services publics et à déverser des milliards d’euros dans l’escarcelle du patronat. C’est cela, sa « France forte ». Il a ajouté qu’en 2015, outre la réforme territoriale déjà en cours, il entreprendrait de « grandes réformes » concernant la santé et la Sécurité sociale. Il n’a cessé de répéter « moi, je ».

Oui, mais il y a les autres... La CGT et Force ouvrière, suivies par la FSU, ont quitté la conférence sociale, refusant d’accompagner la mise en œuvre du pacte de responsabilité. C’est là une donnée passée sous silence par Hollande mais qui concentre toute la situation. Et ce, d’autant plus que le président-Bonaparte s’appuie sur une majorité déchirée, et ne peut compter sur une opposition en lambeaux.

Difficile union nationale, très difficile... Les semaines et les mois qui viennent vont le démontrer.

Lucien GAUTHIER

# La “feuille de route” issue de la conférence sociale

Lors de son interview télévisée, le 14 juillet, Hollande a affirmé : “J’ai choisi Manuel Valls car il peut mettre de l’efficacité et de la rapidité”.

La conférence sociale des 7 et 8 juillet a été marquée par la non-participation de la CGT et de la CGT-FO, ainsi que de la FSU et de Solidaires.

« Il s’agit d’un geste ponctuel », voudrait croire le Premier ministre, Manuel Valls, en conclusion de la conférence, présentant la « feuille de route » de vingt-six pages qui en est issue. « Je n’ai pas entendu l’annonce d’un retrait de toute négociation, de tout échange avec l’Etat, même si j’ai entendu une critique globale du pacte de responsabilité et de la politique du gouvernement, ajoute Valls. Quoi qu’il en soit, un refus prolongé du dialogue serait une posture incompréhensible. La situation de notre pays exige de tous un sens élevé des responsabilités (...). Nos concitoyens attendent de nous — dirigeants politiques, chefs d’entreprises, syndicalistes — que nous travaillions ensemble pour trouver des solutions à leurs problèmes. » Les syndicats doivent « agir pour l’intérêt général », résume-t-il. Et d’insister : « Nous avons besoin du dialogue social (...) pour accomplir ces réformes indispensables pour notre pays. » « Il faut avancer, martèle-t-il encore. Je le dis au patronat, aux organisations syndicales, aux élus, aux administrations de l’Etat, car les conservatismes existent partout. »

## D’ABORD, LA MISE EN ŒUVRE DU PACTE DE RESPONSABILITÉ

Quel « intérêt général » ? « L’effort que la nation fait ici en faveur des entreprises est un effort sans précédent », rappelle Manuel Valls à propos du pacte de responsabilité. Quarante et un milliards d’euros d’exonérations sociales et fiscales au bénéfice des patrons ! La feuille de route indique que sera assuré « le suivi des engagements pris dans le cadre

du pacte de responsabilité et de solidarité par un élargissement du comité de suivi du crédit d’impôt compétitivité emploi (CICE) qui deviendra un comité de suivi et d’évaluation de l’ensemble des aides publiques. Présidé par le Premier ministre, animé par France Stratégie, ce comité de suivi associera les partenaires sociaux et les parlementaires (...). Dès la rentrée, le ministre du Travail réunira les organisations professionnelles d’employeurs et syndicales des cinquante plus grandes branches. »

## CODE DU TRAVAIL : UNE “NÉGOCIATION (QUI) POURRAIT S’ENGAGER À L’AUTOMNE 2014”

« La complexité est aujourd’hui une source de blocage des droits sociaux et du dialogue social », a déploré le Premier ministre, reprenant là encore un argument patronal. Sont dans le collimateur : l’obligation pour les patrons d’organiser des élections pour désigner des comités d’entreprise, des comités d’hygiène et de sécurité (CHSCT), des délégués du personnel dès que les effectifs salariés d’une entreprise franchissent certains seuils.

« Il ne s’agit pas d’avoir une représentation qui soit contournée, ou qui soit dissuasive, pour les petites entreprises en développement, dit-il. Je souhaite donc que les partenaires sociaux interprofessionnels s’emparent de cette question. Nous prendrons le temps de la concertation dans les jours qui viennent. Et, avec tous, nous définirons le document d’orientation que le ministre du Travail vous adressera en vue de cette négociation. » Cette « négociation pourrait s’engager à l’automne 2014 », précise la feuille de route.

Y. L. ■

## Le vrai visage de la CFDT...

Mardi 8 juillet, au soir de la deuxième journée de la conférence sociale, boycottée par la CGT, FO, la FSU et Solidaires, Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, a salué « un tas d’avancées qui montrent qu’il fallait être autour de la table ».

Mais Laurent Berger ne s’est pas arrêté là : il s’est permis un amalgame scandaleux : « Cette semaine, Marine Le Pen a parlé des gens qui étaient en situation de solitude (...), dans le même temps des syndicats désertaient la conférence sociale. Moi, pendant ce temps-là, je travaillais. »

Une telle attaque a suscité aussitôt les réactions des secrétaires généraux de FO et de la CGT. Jean-Claude Mailly a répondu : « Il aurait mieux fait de se taire. Ce qu’il a dit par rapport au Front national, c’est inacceptable (...). Quand on soutient, comme le fait Laurent Berger, les politiques d’austérité et le pacte de responsabilité (...) eh bien, lui, il fait le lit de ce type de mouvement. »

Quant à Thierry Lepaon, peu après, il a adressé une lettre à Laurent Berger affirmant : « L’amalgame que tu as fait ce matin entre le Front national et les syndicats qui ont quitté la conférence sociale, donc entre le Front national et la CGT, est insupportable (...). Tes propos portent atteinte à nos combats, à nos engagements, à notre honneur, à nos valeurs (...) et fragilisent l’unité syndicale qui est chère aux salariés. Ils sont une insulte à nos militants et à toute la direction confédérale. »

Le « dialogue social » si cher à Hollande ressort incontestablement affaibli de cet échange, qui fait suite au départ de la conférence sociale de la CGT et de Force ouvrière.



# Pacte de responsabilité : 18 milliards d'euros de coupes dans le budget de l'Etat

## Le gouvernement présente le vrai contenu de la conférence sociale que la CGT, FO et la FSU ont quittée

**Le gouvernement a présenté le 9 juillet devant les députés le budget triennal (2015-2017) de l'Etat, en remettant un rapport sur les orientations budgétaires, première déclinaison du pacte de responsabilité. Ce document d'orientation précède l'envoi aux ministères de « lettres plafonds » fixant l'évolution de leurs moyens sur la période 2015-2017. Les mesures annoncées entrent, selon le ministre des Finances, Michel Sapin, dans le cadre « des 50 milliards d'euros d'économies sur la dépense publique entre 2015 et 2017 », dont 18 milliards pour l'Etat.**

**L**e secrétaire d'Etat aux Finances, Christian Eckert, apporte de premières précisions dans le débat : — « Maintien du gel du point d'indice pour les fonctionnaires. » Ce gel dure depuis 2010 ! Des centaines de milliers de fonctionnaires ont même vu leur salaire net baisser. — « L'enveloppe des mesures catégorielles sera à nouveau réduite après une baisse de 50 % en 2013. » Non seulement le salaire de base des fonctionnaires sera gelé, mais il y aura encore moins de primes ou d'avancement !

— « Les services déconcentrés de l'Etat seront adaptés à la nouvelle carte territoriale. » Création de super-régions et de métropoles, disparition programmée des départements : ce doit être une occasion, dit le gouvernement, pour réduire encore la présence des services et administrations de l'Etat. Les crédits des ministères baisseront de 1,8 milliard d'euros en 2015 (après une baisse en 2014 de 1,6 milliard), 2,1 milliards en 2016 et 2,3 milliards en 2017. Pour l'année 2015, deux ministères civils sont particulièrement touchés : 2 491 suppressions d'emplois prévues au ministère des Finances (1 988 en 2014), 834 au ministère de l'Ecologie et du Logement.

### L'INQUIÉTUDE DES DÉPUTÉS UMP

Olivier Carré (UMP) souhaite « bon courage » au gouvernement : « Bref, les orientations budgétaires telles que vous les présentez aujourd'hui ne peuvent s'envisager que dans un cadre beaucoup plus général de réforme structurelle du pays. Je vous souhaite donc bon courage. » Yves Censi (UMP) s'adresse au ministre : « J'espère que vos bonnes intentions affichées envers les entreprises et les classes moyennes ne céderont pas devant le front politique et social auquel vous devez faire face. »

Gilles Carrez (UMP) : « Je constate que nous connaissons aujourd'hui un véritable climat de défiance. Nous avons passé quinze jours à examiner les deux budgets rectificatifs : au cours de cette période, j'ai eu l'impression que personne ne croit plus en rien ! Une partie importante de la majorité exprime sa défiance ; nos concitoyens, eux aussi, expriment une défiance générale. » Philippe Vigier (UDI) fait part du soutien des centristes aux « réformes » du gouvernement : « Monsieur le ministre, nous avons toujours dit que le groupe UDI était prêt à soutenir, au nom de l'intérêt général, le pacte de responsabilité et de solidarité... Au nom de ce même intérêt général, nous avons exprimé la même bienveillance lors du discours de politique générale de Manuel Valls, ainsi que lors de la présentation du programme de stabilité budgétaire 2014-2017. J'en veux pour preuve l'abstention de la majorité du



Présentation du budget triennal par le gouvernement, le 9 juillet dernier à l'Assemblée nationale.

groupe UDI sur ce texte... Nous avons soutenu certains projets de loi, comme l'accord interprofessionnel ou les emplois d'avenir. »

### LES "FRONDEURS" DU PS ABSENTS

On n'a pas entendu de « frondeurs » parmi les députés du PS. En dehors des présidents et rapporteurs de commission, la seule députée du PS qui est intervenue dans ce débat sans vote est Karine Berger, membre fondateur d'une tendance du PS intitulée « Cohérence socialiste ». S'adressant au ministre, elle déclare : « Je salue la volonté de réduction des dépenses publiques de 21 milliards en 2015. » Sans commentaire.

Pour les écologistes, Eric Alauzet déclare : « Le discours adressé aux entreprises doit être clair : d'accord, on vous aide, on réduit vos impôts et vos cotisations sociales, mais vous faites de la transparence sur vos comptes, votre chiffre d'affaires et les prix de transfert. » Et il ajoute : « Monsieur le ministre, si vous trouvez le moyen de protéger les plus modestes — ceux qui se situent au-dessus de 1,1 Smic et jusqu'à 1,5 Smic ou 1,6 Smic... vous nous trouverez à vos côtés avec conviction. » Bref, pour les écologistes, au-delà de 1 500 euros mensuels, un travailleur a le devoir de payer pour les baisses d'impôts et de cotisations de son patron !

### LE PROBLÈME DU GOUVERNEMENT, C'EST "UN MANQUE D'IMAGINATION", DIT LE REPRÉSENTANT DU PCF

Quant au député du Front de gauche, Nicolas Sansu, il lance : « Quand des représentants de salariés, par l'intermédiaire des première et troisième organisations syndicales de France et de la principale organisation chez les enseignants, montrent autant de défiance et de colère, il n'est pas acceptable que le gouvernement reste droit dans ses bottes. »

Il poursuit : « L'urgence sociale, l'urgence économique, c'est de changer de logiciel. » Et il s'adresse au ministre en ces termes (« Monsieur le ministre, cher ami ») : « Il est urgent de ne pas arrêter de discuter, et même de nous disputer, pour offrir un nouvel espoir. » Et de conclure : « Ce débat d'orientation sur les finances publiques pour les années 2015 à 2017 est malheureusement marqué par un manque d'imagination. » Un manque d'imagination !

## Les suites de la conférence sociale vues par les députés

Dès le lendemain de la conférence sociale des 7 et 8 juillet, des députés ont manifesté leur inquiétude à la suite du boycott de la CGT, FO, Solidaires et la FSU, aussi bien dans les questions au gouvernement que dans le débat sur l'orientation des finances publiques. Mais auparavant, Manuel Valls a tenu à préciser le sens de cette conférence : « Le gouvernement, les syndicats, les organisations patronales, mais aussi les représentants des collectivités territoriales ont travaillé ensemble pour écrire la feuille de route des prochains mois... Pour cela, il faut réformer, il faut avancer, surmonter les blocages et trouver des solutions... Ceux qui étaient présents hier ont fait preuve de responsabilité et ont défendu l'intérêt général, c'est-à-dire de la France. »

Pourtant, des députés UMP s'inquiètent et proposent au gouvernement de « restaurer la confiance ». Pour Martial Saddier (UMP) : « Ce dialogue de sourds qui a remplacé le dialogue social est un véritable camouflet pour le gouvernement. Ce blocage arrive de surcroît au plus mauvais moment pour notre pays », déclare-t-il dans une question au gouvernement. Quant à Gilles Carrez, président (UMP) de la commission des finances, il fait une proposition au gouvernement : « Après la conférence sociale, au mois de septembre prochain, il faudrait, monsieur le ministre, réunir une grande conférence des finances publiques (...) (avec des représentants de) l'Etat, (...) les collectivités territoriales (...) et les représentants de chacune des branches de la Sécurité sociale, en ajoutant même l'Unedic (...). Nous aurions donc intérêt à réunir tout ce petit monde. Nous éviterions ainsi bien des déboires, car les chaises ne resteront pas vides. Il n'y aura pas, dans cette conférence, de CGT, de FO, pour quitter la salle (...). Je pense qu'un tel exercice pourrait avoir de l'intérêt. L'intérêt du gouvernement est en effet de restaurer la confiance, par rapport à la nouvelle orientation qui n'a pas que des inconvénients. » J. G. ■

## ÉDITORIAL

### Il y a confiscation et confiscation

Daniel Gluckstein  
Secrétaire national du POI

**L**e plus stupéfiant dans l'amende infligée par l'administration des Etats-Unis à la BNP Paribas n'est peut-être pas son montant, certes colossal : 8,9 milliards de dollars (6,6 milliards d'euros). Plus extraordinaires semblent les communiqués de la direction de la banque affirmant que le paiement de cette amende ne mettra en cause ni l'emploi, ni les services aux clients, ni leurs tarifs, ni, bien sûr, les dividendes versés aux actionnaires.

Tiens, tiens... Il serait donc possible de confisquer 6,6 milliards d'euros dans les réserves d'une banque sans que cela ne dérange en quoi que ce soit son fonctionnement et ses équilibres ? Plus exactement : cela est possible, pourvu qu'il s'agisse... de transférer ces 6,6 milliards à une autre banque, la Federal Reserve des Etats-Unis, en l'occurrence.

On comprend que les médias n'aient pas trop diffusé cette information qui donne à réfléchir : et si cette arme de la confiscation était mise au service d'une autre cause ? Par exemple, les travailleurs, confrontés aux menaces de destructions effroyables du pacte de responsabilité, pourraient en conclure : puisqu'il existe dans ce pays plusieurs banques d'une taille comparable à BNP Paribas, et puisque l'opération semble indolore, pourquoi ne pas confisquer des dizaines de milliards d'euros aux banques, plutôt que d'imposer les 50 milliards de coupes du pacte ?

On l'aura compris : il y a confiscation et confiscation. Au moment même où l'administration américaine, avec la bénédiction du gouvernement français, confisque 6,6 milliards d'euros à une banque pour les transférer à une autre, le gouvernement français veut, en application des directives européennes, confisquer 50 milliards d'euros (sous forme de pillage de la Sécurité sociale et de destruction des services publics), propriété du peuple travailleur. Et tout cela pour renflouer les banques et les spéculateurs. Et comme si cela ne suffisait pas, le Fonds monétaire international, lui aussi basé à Washington, salue, dans son rapport sur la France, « un ensemble cohérent de réformes », mais invite le gouvernement français à passer outre les « résistances politiques et sociales » provoquées par les contre-réformes.

Dans ce contexte, la conférence sociale des 7 et 8 juillet — censée répondre à la demande du FMI — s'est conclue par le refus des confédérations CGT et CGT-Force ouvrière (et de la FSU et Solidaires) de se prêter à l'opération.

Certes, le 14 juillet, François Hollande a fait mine de ne pas tenir compte de ce camouflet, prétendant que tout va continuer comme avant : « La France ne peut plus attendre, c'est pourquoi il y a eu le pacte de responsabilité (...). Le pacte de responsabilité, c'est dire aux Français "vous connaissez la donne", faire des économies, aider les entreprises, baisser le coût du travail et la fiscalité des entreprises (...). Tout [est] sur la table et rien ne changera. »

Il n'en reste pas moins que les effets de l'échec de la conférence sociale sont loin d'être dissipés. Les travailleurs verront dans le refus de leurs organisations d'y participer un encouragement à s'engager dans la seule voie qui contraindra le gouvernement à reculer : celle de la lutte de classe. C'est sur ce terrain que sera contré un pacte de responsabilité d'autant plus illégitime que — la preuve en est faite — rien ne « justifie » les 50 milliards de coupes de ce pacte... rien, en dehors du besoin irrésistible de la classe capitaliste de dégager de nouvelles marges de profit en écrasant les droits et garanties de la classe ouvrière.



## SNCM : rien n'est réglé

Après seize jours de grève, les marins et les sédentaires de la SNCM, avec leurs organisations syndicales CGT, CFE-CGC, FO, CFDT, CFTC et SAMMM (toutes sauf le Syndicat des travailleurs corses [STC]), ont décidé de « suspendre la grève ». Nous reviendrons dans ces colonnes sur divers aspects de cette grève, en relation avec les camarades directement concernés. La semaine prochaine, Frédéric Alpozzo, secrétaire général CGT des marins de la SNCM, accordera un entretien à notre journal. Dans l'immédiat, un fait s'impose. L'Etat n'a pas renoncé à chercher à imposer la liquidation pure et simple de la SNCM, comme il entend le faire pour tous les services publics, telle la SNCF. Un délai de quatre mois a été codifié dans le « *relevé de décisions* » cosigné par le négociateur du gouvernement Gilles Béliet, avec le préfet de région PACA, les actionnaires de Veolia (Transdev) et les organisations syndicales. Quatre mois, d'ici au 31 octobre, pour aboutir sur quatre chantiers mis en œuvre par ce relevé de conclusions. D'ici à cette date, le gouvernement et les actionnaires voudraient pouvoir créer les conditions de la liquidation de la SNCM et de la mise en œuvre d'un gigantesque plan social, puisque l'un des chantiers porte sur « *les mesures sociales d'accompagnement qui devront être exemplaires* ».

Rien n'est réglé. Le gouvernement, avec les actionnaires de Veolia et de Transdev, voulait aboutir à la liquidation judiciaire immédiate de la SNCM, ce que la grève de seize jours n'a pas permis. Mais, pour parvenir à ses fins, le gouvernement cherche à associer les organisations syndicales aux travaux des quatre chantiers engagés. C'est la méthode permanente de Hollande, celle qu'il a voulu mettre en place avec la conférence sociale. Mais précisément, le départ de la CGT, de FO, de la FSU et de Solidaires de la conférence sociale a mis en échec cette tentative de Hollande d'associer les syndicats. Il est fort probable que le gouvernement ne réussira pas plus à la SNCM. Et ce, d'autant plus que de nombreuses prises de position d'appui à la grève de la SNCM se sont exprimées dans toute la région (avec notamment, pour les dernières en date, les unions départementales CGT et FO du Var), mais aussi, au plan national, venant notamment de cheminots FO, CGT et SUD, ou des unions départementales CGT et FO de Seine-Maritime. Rien n'est réglé. Nous y reviendrons.

# 16 jours de grève à la SNCM... Et maintenant ?

Extrait du journal *Le Marin* (revue économique traitant de l'actualité des ports) **“SNCM : la grève s'arrête mais l'avenir reste à écrire”**

**S**ous ce titre, on peut lire : « La direction de l'entreprise et les organisations syndicales conviennent d'engager un processus de travail visant à construire un projet d'avenir industriel pour l'entreprise SNCM », peut-on lire dans le relevé de conclusions. L'article poursuit : « Quatre thèmes seront traités pour des travaux qui devront être terminés au plus tard le 31 octobre (...). L'Etat promet de son côté de publier "sans délai" le décret d'harmonisation des règles sociales dit Etat d'accueil à l'issue de son examen par le Conseil d'Etat. Même s'ils savent qu'un plan social allant bien au-delà du plan de

départs volontaires négocié par la direction précédente les attend, les syndicats ont obtenu l'essentiel : ce qu'ils appellent un "cadre sécurisé", dans l'esprit du moratoire (pas de redressement judiciaire contre reprise du travail), qu'ont proposé le 7 juillet, avant l'ouverture des négociations, le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin (UMP), le président de la communauté urbaine, Guy Teissier (UMP), et le président du Conseil général des Bouches-du-Rhône, Jean-Noël Guérini (ex-PS). Cette grève, face à une opinion publique très sévère et peu ou mal informée des enjeux réels, a eu le mérite de contrer (temporaire-

ment ?) la chronique d'une mort annoncée. » Evoquant ensuite la liquidation judiciaire, l'article poursuit : « D'abord niée publiquement par Transdev qui l'a pourtant programmée dans ses comptes consolidés 2013, elle a finalement été reprise à son compte par le secrétaire d'Etat aux Transports, Frédéric Cuvillier, dans un courrier surprise aux organisations syndicales, le 4 juillet. (...) Le redressement judiciaire est devenu dès lors le "la" du gouvernement, repris à son compte à plusieurs reprises par le Premier ministre. Manuel Valls l'a encore évoqué à l'Assemblée nationale, le 9 juillet. » ■

Photo AFP



Marseille, le 1<sup>er</sup> juillet : des marins grévistes employés de la SNCM se réunissent avec leurs délégués syndicaux.

## Les salariés des transports en commun d'Ajaccio obtiennent satisfaction

**L**a grève des transports en commun d'Ajaccio (TCA) s'est achevée le 10 juillet ; son résultat est marqué par la victoire de ses salariés et de leurs syndicats qui obtiennent exactement ce qu'ils demandaient : 80 euros brut par mois pour tout le monde. De plus, seuls trois jours de grève sur douze seront retenus. C'est non seulement un résultat sur le

plan économique, mais c'est aussi une victoire contre la direction du groupe Transdev qui avait provoqué ce conflit en prenant des mesures unilatérales pour certaines catégories et pas pour d'autres (voir notre précédent numéro). Il faut savoir en effet que les responsables de la multinationale revendiquent haut et fort le droit de pouvoir interpréter les textes et accords à

leur façon — partiellement par exemple —, de retirer leurs signature et engagements à tout moment, de changer d'avis sur quelque sujet que ce soit à tout instant. La grève des TCA a mis fin à leurs prétentions exorbitantes. C'est en ce sens qu'elle constitue une victoire importante, obtenue sur la base de la grève à durée illimitée, jusqu'à satisfaction. ■

## En bref sur l'AFP

● **9 juillet** : le Premier ministre, Manuel Valls, a affiché sa fermeté mercredi, au 16<sup>e</sup> jour de grève à la SNCM, annonçant des "mesures" pour faire cesser le blocage de navires, tandis que les négociations entre actionnaires et syndicats de la compagnie ont repris dans l'après-midi. Répondant à l'exaspération des acteurs économiques corses face à ce mouvement social, Manuel Valls leur a proposé une rencontre à Matignon jeudi (...). Mercredi matin, au troisième jour de négociations, sous l'égide du médiateur gouvernemental, Gilles Béliet, les syndicats

ont exprimé leur colère contre les propos tenus sur TF1 la veille par Manuel Valls, qui a de nouveau soutenu une mise en « redressement judiciaire » de la compagnie. (...) Le principal point d'achoppement réside dans le recours au tribunal de commerce, souhaité par Transdev et appuyé par Manuel Valls, qui estiment que ce passage au tribunal permettrait d'exonérer la compagnie des lourdes condamnations européennes. Pour les syndicats en revanche, ce passage au tribunal signifierait le démantèlement programmé de la compagnie et la certitude

de perdre la délégation de service public vers la Corse, un marché de plus de 600 millions d'euros qui lui a été attribué jusqu'en 2022.

● **9 juillet** : une reprise du travail se profilait à la SNCM à la suite d'un accord permettant d'écarter le redressement judiciaire pour une période de quatre mois, trouvé mercredi soir entre actionnaires et syndicats de la compagnie maritime en difficulté. (...) Comme le demandaient les organisations syndicales, « la question du redressement judiciaire est écartée jusqu'à la fin de l'année »,

a indiqué le délégué CFE-CGC des officiers. Le moratoire doit durer quatre mois, jusqu'à fin octobre, temps qui doit être mis à profit pour une « médiation » pour rechercher une solution de restructuration et organiser un nouvel actionariat. La trésorerie est, elle, assurée jusqu'à la fin de l'année, grâce aux 60 millions d'euros de prime d'assurance du navire avarié *Napoléon Bonaparte*, que les actionnaires voulaient initialement garder sous séquestre pour financer un nouveau plan social, ont précisé les syndicats. ■

### ÉCLAIRAGE

## Qu'est-ce que Corsica Ferries ?

Corsica Ferries France est une compagnie qui assure des liaisons entre la Corse et les côtes italiennes. Elle fait actuellement naviguer dix navires entre la Corse et le continent (côté français comme côté italien). Cette compagnie est devenue, depuis 2002, leader sur le marché global en termes de passagers, entre la France, l'Italie et la Corse. (...) Chacun des dix-huit navires exploités en France et en Italie est une société à part entière, enregistrée à Gênes. Et chacune de ces sociétés est détenue en totalité par le holding Lozali SA, domicilié à Genève.

Cette compagnie est donc privée et elle arme ses navires sous pavillon-bis italien. Cela est en effet conforme au règlement européen de 1999 sur la libéralisation du cabotage en Méditerranée, ouvert à tous les pavillons de l'Union européenne. Ainsi que le veulent donc les règlements de Bruxelles, le personnel de Corsica Ferries est européen (...). La compagnie répond au droit italien. L'avantage qu'en retire la société vient du fait qu'elle est de cette façon exonérée totalement des charges sociales de l'employeur et des salariés. Alors que ses concurrents français comme la SNCM n'emploient que des Français, la compagnie corse peut faire travailler des marins venus de toute l'Europe.

Cette compagnie est surnommée « la low cost des mers », car elle propose des traversées à 5 euros. Corsica Ferries a pris modèle sur les compagnies aériennes à bas prix : navires standardisés pour une gestion technique plus uniforme ; ports alternatifs faiblement taxés (Toulon en France, Savone en Italie) ; escales et rotations rapides ; commercialisation directe (deux tiers des billets sont vendus sur Internet).

Corsica Ferries a également le droit au système d'aide sociale mis en place en 2002. Cela permet à la compagnie de pratiquer des tarifs plus bas pour certaines catégories de passagers (résidents, étudiants, seniors...).

(Source : *Shipping France Italie, blog spécialisé.*)



## Rentrée Hamon (deuxième partie)

## Pourquoi remettre en cause la notation ?

Nicole Fisher

Le 24 juin dernier, au moment où 1,4 million de collégiens et de lycéens passaient leurs épreuves du brevet ou du baccalauréat, le ministre de l'Éducation nationale, Benoît Hamon, a annoncé l'organisation d'une conférence nationale sur l'évaluation des élèves. La notation chiffrée est à nouveau sur la sellette et fait l'objet de l'annexe 3 de la circulaire de rentrée.

## "Trop d'élèves souffrent aujourd'hui"

Le ministre ne mâche pas ses mots : « Trop d'élèves souffrent aujourd'hui des effets négatifs d'évaluations qui ne prennent en compte que leurs lacunes, qui peuvent les décourager dans leurs apprentissages et les freiner dans leur parcours (1). »

Son prédécesseur, Vincent Peillon, relançant le 4 septembre 2012 le débat sur la notation, avait même été plus loin : « Vous savez, les élèves de France, à part les petits Japonais, sont les plus malheureux au monde ! » (2).

Il préparait alors sa loi sur la refondation de l'école promulguée le 8 juillet 2013 où figure textuellement que « les modalités de la notation des élèves doivent évoluer pour éviter une notation-sanction à faible valeur pédagogique ».

On lit dans l'article 13 : « L'évaluation sert à mesurer la progression de l'acquisition des compétences et des connaissances de chaque élève. » On ne mesure donc plus l'acquisition des connaissances année par année, du CP au CM2, de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> jusqu'au baccalauréat, mais les « progrès » de chacun. Veut-on faire croire aux élèves que posséder un niveau de connaissances disciplinaires n'est rien ? Que posséder un programme n'est rien ? Laisserait-on un enfant qui ne sait pas lire au CP à nonner péniblement en CE1 et au-delà sous prétexte de « progression » ?

On remarquera que la loi Peillon rend d'ailleurs le redoublement exceptionnel, et au cas où on aurait cru aux vertus pédagogiques d'une telle disposition, on notera au passage que la suppression du droit au redoublement génère une économie de plus de deux milliards d'euros par an.

## Et le baccalauréat dans tout cela ?

Un journaliste du Parisien (24 juin) a questionné à ce propos le ministre :

« Pourra-t-on revoir le système d'évaluation sans remettre à plat le brevet et le bac ? »

La réponse du ministre n'a rien de rassurant : « Il n'y aura pas de tabou dans cette conférence. Mais le bac ne doit pas cannibaliser tout le débat sur l'évaluation des élèves (...). A quels moments doivent intervenir les évaluations ? Y aura-t-il des évaluations intermédiaires ? En fin de cycle ? L'un des enjeux de la conférence sera de trouver comment on les articule. »

## L'école du socle et la disparition de la note

Le socle commun de connaissances et de compétences impulsé par la Commission européenne et introduit par la loi Fillon de 2005 est un « kit de survie à minima » qui contredit la préparation scolaire de diplômes reconnus sur le marché du travail.

Ce « socle » va de pair avec le livret personnel de compétences où ne figure aucune note, aucune mesure de l'acquisition ou non des programmes disciplinaires.

Ce livret a soulevé dès 2010 un tollé général parmi les enseignants et la majorité de leurs syndicats. Vincent Peillon ne l'a pas supprimé, Benoît Hamon non plus. Des milliers de collégiens ont aussi expérimenté des « classes sans notes », avec évaluation en couleurs ou auto-évaluation.

En jargon, on dit que « l'apprenant pilote son propre processus d'apprentissage ».

Une mission de l'Inspection générale de l'Éducation nationale (3) s'en est alarmée :

« Le constat d'une absence d'objectivité est quasi constant : on ne sait pas ce qu'on évalue, les niveaux de performance ne sont pas définis. Il est impossible de savoir ce que maîtrisent effectivement les élèves. »

## Benoît Hamon renonce-t-il pour autant ?

Réforme des rythmes scolaires, formation professionnelle initiale, diplômes et notation, ... c'est le cœur même de l'école républicaine qui est touché. Cette politique largement rejetée par les enseignants avec leurs syndicats, les parents d'élèves et les personnels au cours de l'année scolaire 2013-2014 risque bien de l'être davantage encore à la rentrée. ■

(1) Site du ministère de l'Éducation nationale.

(2) L'OCDE a même calculé un « indice d'anxiété » et affirme que les élèves français et japonais font partie des plus stressés en mathématiques.

(3) Rapport de juillet 2013 : la notation et l'évaluation des élèves éclairées par des comparaisons internationales.



Benoît Hamon.

Photo AFP

Entretien avec un adjoint au maire et un conseiller de la commune de Montenois (Doubs) sur la réforme des rythmes scolaires

## "Nous ne demandons pas des aménagements, mais l'abrogation du décret"

Le mercredi 25 juin 2014, une délégation de parents d'élèves de Montenois, conduite par des membres de la commission des affaires scolaires du conseil municipal, s'est rendue à l'inspection académique de Besançon. Daniel Jeannin, maire de Montenois, absent, avait confié la conduite de la délégation à Mathieu Kalyntschuk, conseiller municipal délégué aux affaires scolaires. Après avoir été accueillie par une délégation du syndicat FO des enseignants du primaire (SNUDI-FO) et de trois autres élus d'autres communes, elle a été reçue pendant plus d'une heure par le directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen).

Quelques jours après, Frédéric Girardot, adjoint au maire de Montenois, et Mathieu Kalyntschuk ont rencontré la correspondante du journal Informations ouvrières.

Les deux élus ont rappelé leur attachement à l'école publique, gratuite, égalitaire et laïque : « Une école doit être tenue par le ministère de l'Éducation nationale uniquement et égalitairement. Un conseil municipal n'a pas à intervenir dans l'organisation de l'école. L'Etat doit s'occuper du fonctionnement de l'école, de son organisation et donner les moyens financiers nécessaires. »

Ils démontrent en quoi la réforme des rythmes scolaires va à l'encontre de l'égalité et ne peut en aucun cas améliorer la scolarité des enfants : « Si on parlait du bien de l'enfant, c'est une loi qui n'est pas viable depuis le début. Les deux ministres ont dit que

le changement de rythmes scolaires va amener de meilleurs résultats aux enquêtes internationales. Certes, la France n'est pas très bien classée en mathématiques, sans que cela ne soit catastrophique, et cela est mieux en compréhension de l'écrit. On fait dire n'importe quoi aux enquêtes, et ils en profitent pour modifier les rythmes scolaires et territorialiser l'école. Nous, nous réclamons une réduction des effectifs dans les classes, un service de remplacement efficace et une formation de qualité adaptée aux attentes des jeunes enseignants. »

## Le Dasen n'a rien voulu savoir

Ils ont expliqué que lors de la délégation, le Dasen a déclaré d'une part : « L'école n'a pas changé, le temps périscolaire est à la charge de la bonne volonté de la commune. Il y a toujours vingt-quatre heures. Avec cette réforme, la commune peut devenir un partenaire privilégié de l'école », niant ainsi la confusion née du décret Peillon entre temps scolaire et périscolaire. D'autre part, il n'a rien voulu savoir, il a juste rappelé qu'ils auraient pu « bénéficier » des aménagements Hamon, et il a rappelé les aides accordées : cette année, 50 euros par an et par enfant par l'Etat et 48 euros par an et par enfant par la CAF, s'il y a un projet éducatif territorial.

« A la mairie de Montenois, nous avons précisé que nous ne demandons pas des aménagements, mais l'abrogation du décret, créateur d'inégalités entre les écoles en fonction de leurs moyens », ont-ils conclu.

Propos recueillis par Marie-Louise PERRIÈRE ■

## Pour la première fois en France, des départements n'auront pas de médecins scolaires à la rentrée

Ce sera par exemple le cas de l'Indre avec 25 000 élèves !

Dans d'autres départements, la pénurie de médecins est tout aussi préjudiciable au suivi de santé des élèves. Pour exemple :

- 10 postes vacants en Ile-et-Vilaine, soit un médecin pour 16 000 élèves ;
- Corrèze : deux médecins pour 34 000 élèves, soit un médecin pour 17 000 élèves ;
- Vosges : 4,5 équivalents temps plein de médecins pour 60 000 élèves, soit un médecin pour 13 000 élèves (1).

Cette situation résulte notamment de l'absence, depuis dix ans à l'Éducation nationale, de recrutement palliant les départs à la retraite.

(1) Source : Syndicat des médecins de l'Éducation nationale Force ouvrière (SMEDEN-FO).

## CHIFFRE

152

C'est, selon la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), le nombre de lycées professionnels qui ont été fermés au cours des dix dernières années.

## En bref

## Le ministère de l'Éducation nationale décrète la fin du redoublement

Le 3 juillet, le Conseil supérieur de l'éducation a examiné un projet de décret prévoyant la fin des redoublements. La raison : les redoublements coûtent trop cher. Ainsi, selon le site le « Café pédagogique », à la suite d'une intervention de plusieurs organisations syndicales, « le texte a été repris par le ministère pour non-conformité avec le Code de l'éducation. Mais l'administration est déterminée à mettre fin à une pratique qui coûterait 2 milliards d'euros par an. C'est bien la fin du redoublement. »

La France est dénoncée par le programme PISA (1) comme le mauvais élève des pays de l'OCDE (2) : « Encore 28 % des élèves de 15 ans déclarent avoir redoublé au moins une fois en France contre 12 % pour la moyenne des pays de l'OCDE. En 2009, ce taux était de 38 % et la France était championne des pays de l'OCDE. »

(1) Programme international pour le suivi des acquis des élèves.

(2) Organisation de coopération et de développement économiques ; l'OCDE regroupe trente-quatre pays.

Dans notre prochain numéro : réforme des rythmes scolaires, rien n'est réglé, tout va resurgir à la rentrée...



## ALSTOM

## Le gouvernement avalise le démantèlement du groupe

Le 23 juin dernier, le conseil d'administration du groupe Alstom décidait, avec l'aval du gouvernement, de mandater la direction du groupe pour entrer en négociation exclusive avec General Electric (GE) dans le but de vendre la branche énergie d'Alstom à GE.

Contrairement à ce que le gouvernement a tenté de faire croire en parlant d'alliance entre Alstom et GE, c'est bien le démantèlement du groupe Alstom au profit de GE qui est programmé. En effet, même si trois coentreprises détenues par GE et Alstom sont prévues dans les domaines du nucléaire, des énergies renouvelables et des réseaux de transmission de l'électricité, elles ne représentent qu'environ la moitié du chiffre d'affaires de la branche énergie du groupe Alstom et elles seront placées sous le contrôle opérationnel de GE. Si cette transaction est effectivement conclue, le chiffre d'affaires

d'Alstom baissera de 20,3 milliards d'euros à 6,3 milliards d'euros et ses effectifs dans le monde chuteront de 93 500 salariés à 29 600 salariés.

Le gouvernement a annoncé que l'Etat va entrer à hauteur de 20 % dans le capital de ce qui restera d'Alstom après la transaction, c'est-à-dire la branche transport, et être représenté par deux administrateurs à son conseil d'administration. Arnaud Montebourg déclarait le 25 juin, lors d'une visite sur le site Alstom Transport, au Creusot (Saône-et-Loire) : « Je ne suis pas gestionnaire d'Alstom. Quand on est actionnaire, on n'est pas dirigeant », ce qui résume bien l'abandon par le gouvernement de toute politique industrielle digne de ce nom.

Correspondant ■

(1) La coentreprise dans le nucléaire sera détenue à 80 % par GE, 20 % par Alstom, l'Etat ayant un droit de veto et la propriété des brevets. Les deux autres coentreprises seront détenues à 50/50 par GE et Alstom.

## L'HÔPITAL DE DREUX EST MENACÉ

## La contre-offensive s'organise dans l'unité FO et CGT

L'Eure-et-Loir est un petit département de 450 000 habitants avec deux villes importantes : Dreux et Chartres. Deux hôpitaux complets de plein exercice et de taille équivalente existent depuis toujours. Mais ils sont devenus incompatibles avec la politique de santé du gouvernement et de l'agence régionale de santé (ARS). Au nom de la redéfinition d'un territoire de santé et d'un déficit fabriqué par la loi Bachelot (HPST) qui endette tous les hôpitaux, se dessine un démantèlement du centre hospitalier Victor-Jousselin, à Dreux, qui menace ses 2 100 emplois.



La parole à...

**Béatrice Jaffrenou,**  
déléguée Force ouvrière  
au centre hospitalier de Dreux

### Quelle est la situation ?

Cela fait des mois que le plan de l'ARS menace de démantèlement notre hôpital, menace de fermeture certains services clés comme la cardiologie, la pneumologie, la gynécologie, etc., et prévoit sa transformation en un centre de « longs séjours », un « super-EHPAD (1) » en quelque sorte. Cela au nom d'un prétendu déficit invoqué par l'ARS. Je dis bien prétendu déficit, car l'endettement est essentiellement dû à une sous dotation financière de l'Etat.

### Comment avez-vous réagi ?

Déjà, il ne se passe pas une semaine sans que des services fassent appel aux syndicats (FO ou CGT) pour accompagner des délégations à la direction tant la situation est tendue, tant le manque de personnel et de matériel est criant. Les personnels sont à bout. Alors, à l'annonce du plan, avant même de connaître les détails, nous avons décidé, avec la CGT, de convoquer une réunion du personnel pour faire le point et décider. Lors de la première réunion, un mandat clair a été voté : « Pas un seul service fermé ! Pas un poste supprimé ! Retrait du plan de l'ARS. Maintien de notre hôpital avec toutes ses spécialités. »

Les collègues présents, constatant que tout le monde ne pouvait pas descendre et laisser seuls les malades, ont demandé que les syndicats déposent chacun leur tour une heure d'information syndicale, chaque jeudi,

pour permettre d'organiser la mobilisation. Cela s'est fait pendant trois semaines. Nous sommes passés de quinze services représentés à vingt-trois. Il y a près de 1 000 signatures d'hospitaliers sur le mandat.

### Une étape est donc franchie ?

Oui. Sur cette base, nous nous sommes adressés à nos unions locales et à nos fédérations départementales. Une réunion de cinquante-cinq délégués de service a eu lieu, dans une salle prêtée par la mairie voisine — le maire de Dreux soutenant le plan de l'ARS —, avec nos unions locales et fédérations FO et CGT. Un médecin du centre hospitalier, le docteur Rottenberg, a adressé une lettre de soutien à cette initiative.

### Qu'avez-vous décidé ?

D'abord, un large échange a eu lieu, et des syndicalistes de la CGT et de FO du centre hospitalier de Chartres ont démontré que le démantèlement du centre hospitalier de Dreux était aussi ce qu'ils vivaient sous d'autres formes (menace de fermeture de la cuisine, conditions de travail dégradées et 21 millions d'euros d'économies à réaliser sur trois ans).

Comment admettre que des malades devraient faire quarante, voire soixante-dix kilomètres pour ceux qui sont à l'extrémité du département, pour avoir accès à un hôpital doté de structures capables de faire face en cas d'urgence (cardiaque par exemple) ? Et cela dans une ville où l'industrie a disparu, qui compte 20 % de chômeurs et où 40 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. C'est purement inacceptable, même en termes d'emplois, car l'hôpital, c'est 2 100 emplois directs. Si l'hôpital est démantelé, la ville souffrira, c'est sûr, de la perte d'accès aux soins pour tous et de l'aggravation de la précarité.

Un appel à la population a donc été adopté. La date du 10 septembre a été retenue pour rassembler les milliers de signatures, tenir une assemblée locale interprofessionnelle sur cette base, et organiser avec nos unions locales FO et CGT une montée au ministère.

### Et depuis ?

Les choses vont très vite. D'abord, les fédérations FO et CGT du département ont proposé que la réunion publique ait lieu à Dreux et soit représentative de tous les hôpitaux du département ; que des délégations intersyndicales s'organisent pour y participer afin de faire bloc contre le projet de restructuration des hôpitaux, car tous les hôpitaux du département sont menacés. Ensuite, mon union départementale a décidé de reprendre l'appel et d'organiser une campagne de signatures

au plan interprofessionnel dans toutes les entreprises du département avec un dispositif de pointage tous les deux jours pendant tout juillet et août. Nous voudrions rassembler plus que les 16 000 signatures recueillies il y a deux ans pour le maintien des urgences chirurgicales de nuit. De leur côté, les collègues font circuler l'appel partout. Nous sommes attentifs aux prises de position des élus locaux et aussi des médecins. Nous les invitons à l'assemblée du 10 septembre ouverte à tous les signataires. La salle des fêtes de Vernouillet est réservée pour cette date.

### Le 3 juillet, l'ARS est venue à Dreux. Pourquoi ?

Ils sont venus en délégation pour nous répéter que le plan est incontournable et que l'ARS mettra les moyens pour « accompagner » la restructuration par le « dialogue social ». Le camarade de l'union locale a fait remarquer que c'était mot pour mot le discours des actionnaires qui avaient liquidé les sites Philips, à Dreux : accepter les nécessaires restructurations pour sauver les sites. Vous amputer d'une jambe pour mieux

courir le 100 mètres ! Cette initiative de l'ARS fait suite à une autre, tout à fait inédite, prise par le directeur de l'hôpital. Le jour même de notre assemblée avec les unions locales et fédérations, le directeur a fait distribuer par l'encadrement un « tract », il n'y a pas d'autre mot, convoquant le personnel à une « assemblée générale » au self de l'hôpital à 13 h 30. Il a même ordonné la fermeture anticipée du réfectoire. La salle était comble. Il a essayé de nous déstabiliser en tenant des propos rassurants au personnel, mais personne n'a été dupe. C'est l'inverse qui s'est produit. Des collègues ont posé des questions précises et n'ont évidemment obtenu aucune réponse. L'inquiétude est montée d'un cran. Cela pourrait avoir motivé encore plus les collègues pour s'organiser sur la base de notre mandat.

La réunion locale des cinquante-cinq délégués, avec FO et la CGT, a décidé d'appeler à accompagner les délégués syndicaux qui ont été reçus (...). Nous sommes placés sous haute surveillance, avec une mise sous tutelle « COPERMO (2) » du ministère de la Santé. Et le marché est clair : ou vous acceptez le plan de suppression des 110 postes et une économie à réaliser de 1,2 million d'euros et on vous aide (pour l'investissement), ou vous n'acceptez pas et on tranche. Nous n'acceptons pas ! FO et la CGT l'ont fait clairement savoir : il n'y aura pas de « pacte social » au centre hospitalier de Dreux. ■

(1) Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

(2) Comité interministériel de la performance et de la modernisation de l'offre de soins hospitaliers.

### Lettre ouverte du représentant syndical FO au comité de groupe Alstom à Arnaud Montebourg, ministre de l'Économie et du Redressement productif (extraits)

#### “La condition première pour que les engagements sur l'emploi soient crédibles est de faire annuler les plans de licenciements déjà lancés”

Le 19 juin, General Electric a indiqué que l'agence Vigeo (1) serait chargée de contrôler la tenue de son engagement à créer 1 000 emplois supplémentaires en France sur les coentreprises avec Alstom et sur la partie achetée à 100 % par GE, sur trois ans.

Cela ne nous rassure pas du tout, car d'une part, si nous prenons l'engagement de GE à la lettre, il faudrait attendre trois ans pour que GE soit éventuellement sanctionné dans le cas où il ne tiendrait pas ses engagements, et, d'autre part, la période transitoire d'environ un an qui s'ouvre maintenant avant la clôture éventuelle de l'opération de vente de la branche énergie est la période de tous les dangers pour les emplois dans le groupe.

Nous vous avons alerté sur les délocalisations d'activités vers les pays à bas coût de main-d'œuvre en cours dans le groupe Alstom et les suppressions de postes qu'elles entraînent. Nous vous avons alerté sur les menaces qui pèsent sur l'existence même de certains sites du groupe en France.

La condition première pour que les engagements sur l'emploi soient crédibles est de faire annuler les plans de licenciements déjà lancés dans le groupe Alstom (182 suppressions de postes sur le siège de Transport, à Saint-Ouen, 87 suppressions de postes sur la filiale informatique IS&T, déplacement d'une partie de GRID La Défense à Massy...). Vous nous aviez répondu le 17 juin que l'Etat n'avait pas d'administrateur chez Alstom et qu'il ne pouvait pas influencer sur ce point. Nous estimons quant à nous que cela relève de la responsabilité du gouvernement, que l'Etat soit représenté ou non au conseil d'administration d'Alstom. Nous avons appris que l'Etat va maintenant disposer de deux sièges au conseil d'administration du groupe Alstom, ce qui réaffirme de toute façon la responsabilité du gouvernement.

Nous vous demandons d'intervenir dès maintenant pour bloquer les plans de suppression de postes ainsi que les délocalisations d'activités sur le groupe Alstom. »

(1) Vigeo est une agence de notation sociale dirigée par Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT de 1992 à 2002.

Abonnez-vous pour l'été  
à Informations ouvrières  
10 numéros, 12 euros (formulaire d'abonnement page 12)



Il y a un siècle

Cahier spécial  
1914 - 1918

(3)

## La descente aux enfers des dirigeants socialistes français

Il fait très chaud à Paris, en cet après-midi du 27 juillet 1914, mais c'est une immense manifestation qui se met en marche sur les Grands Boulevards.

Le matin, l'Union des syndicats de la Seine et *La Bataille syndicaliste*, organe de la CGT, ont appelé le prolétariat et le peuple de Paris à manifester contre la guerre. Les travailleurs répondent en masse à l'ordre de mobilisation ouvrière. Les slogans sont unanimes : « *A bas la guerre ! Guerre à la guerre !* » Là est la force qui peut encore enrayer l'engrenage infernal enclenché par les traités militaristes entre grandes puissances.

Mais cet après-midi, même si beaucoup d'ouvriers socialistes et d'élus sont dans la rue, ni la SFIO (le Parti socialiste) ni *L'Humanité* n'ont appelé à la manifestation, à occuper le pavé parisien. L'unité sans faille de tous les rangs ouvriers manque cruellement en ces heures dramatiques. La grande majorité des dirigeants socialistes marquent ainsi déjà qu'ils ne vont pas se mettre à la tête du prolétariat français pour se dresser puissamment contre le pire danger qui le guette.

Jean Jaurès, lui, hésite encore. Dans son ouvrage de référence sur le mouvement ouvrier (1), Alfred Rosmer estime qu'il est sensible et croit peut-être aux assurances que le gouvernement français lui a données selon lesquelles il œuvrerait pour sauver la paix.

### Les hommages à Jaurès des secrétaires nationaux du POI

Mais de toute façon, le grand tribun socialiste et pacifiste est malgré tout de trop pour les partisans de la guerre.

Son immense courage politique, son engagement total, qui lui valent la confiance de millions d'ouvriers, peuvent encore être l'ultime rempart contre le déchaînement du nationalisme exacerbé et du chauvinisme dont ont besoin l'état-major et le gouvernement, qui nécessitent que le mouvement ouvrier soit disloqué. Jean Jaurès est assassiné le 31 juillet 1914 par le nationaliste Raoul Villain.

Au nom du Parti ouvrier indépendant, chacun de ses quatre secrétaires nationaux rend dans ce cahier spécial l'hommage dû à celui qui a été l'honneur du mouvement ouvrier de notre pays, comme Karl Liebknecht fut celui du socialisme en Allemagne (*pages centrales*).

Afin de mieux saisir le fil de ces journées dramatiques, Nicole Perron, avant d'en relater le déroulement, résume comment le mouvement ouvrier français s'est structuré dans les années précédentes, sa force mais aussi ses faiblesses et ses limites (*page IV*). On lira également ci-contre la présentation par Jean-Marc Schiappa d'un bref ouvrage récent, l'implacable chronique des « *dix derniers jours, 26 juillet-4 août 1914* » qui met parfaitement en lumière que la descente aux enfers des dirigeants socialistes français est de même nature que les capitulations se succédant au même moment au sein de la majorité des sections de l'Internationale socialiste comme de sa direction elle-même.

■ François PÉRICARD

(1) Alfred Rosmer, *Le Mouvement ouvrier pendant la Première Guerre mondiale* (Librairie du travail, Paris, 1931). Cet ouvrage a été réédité en 1993 par les éditions d'Avron.



Dans toutes les années qui ont précédé la guerre, le mouvement ouvrier a multiplié les actions de classe contre le danger de son déclenchement, comme ici ce puissant rassemblement appelé à Bourges (Cher) par la SFIO (le Parti socialiste) en 1912.

La classe ouvrière avec ses organisations, c'est-à-dire le mouvement ouvrier organisé, se mobilise dès le début du mois de juillet 1914 contre le danger de guerre. Elle est prête à l'action et elle attend l'ordre de la part des dirigeants en qui elle a placé sa confiance. Elle est la seule force qui peut empêcher le déclenchement du conflit. Le 27 juillet, à Vaise, Jaurès dit : « *Songez à ce que serait le désastre pour l'Europe... Quel massacre, quelles ruines, quelle barbarie ! Voilà pourquoi, quand la nuée d'orage est déjà sur nous, je veux espérer que le crime ne sera pas consommé... Le prolétariat doit rassembler toutes ses vastes forces... Tous les prolétaires, français, anglais, allemands, italiens, russes ! Et nous demandons à ces milliers d'hommes de s'unir pour que le battement unanime de leur cœur écarte l'horrible cauchemar !* »

Le groupe socialiste unanime vient de voter les crédits de guerre au Parlement, quatre jours après l'assassinat de Jean Jaurès.

Totalement désarmés, submergés par le bourrage de crâne du pire chauvinisme, les travailleurs ne peuvent plus éviter la mobilisation, l'uniforme, les trains de guerre.

Jean Cornec écrit, dans *De la lutte à la lutte* : « *J'avais vingt-cinq ans ; mobilisé le 2 août 1914 au 318<sup>e</sup> régiment d'infanterie, j'étais trompé par le revirement brusque de Jouhaux, de Gustave Hervé et des socialistes et me laissais porter par la vague guerrière (...). Ainsi, je connus l'atmosphère qui régnait parmi les "poilus", trompés par une propagande insidieuse. (...) Ecœurés, nous étions loin des départs poétisés par certains chantres de la guerre !* »



Début août 1914, à la gare de l'Est, les premiers trains de guerre partent vers le front. Certains croient peut-être qu'il ne va s'agir que d'une promenade à Berlin, qu'ils seront rentrés chez eux pour Noël. On entend ces cris de haine : « *A chacun son Boche !* »

## “Les dix derniers jours (26 juillet-4 août 1914)”

Inexorable locomotive folle, fatal compte à rebours ; même à l'époque, dans la nuit du clair été 1914, tout le monde sentait plus qu'il ne savait que la guerre arrivait, impitoyable dans sa destinée et fatale dans ses conséquences. Tel apparaît le récit concentré de la faillite des principales directions socialistes en Europe que propose Jean-Claude Lamoureux (1).

Une guerre présentée dans chacun des pays se préparant déjà au conflit comme celle du « droit », du droit de l'Allemagne contre l'Empire tsariste, de la France se drapant dans la supériorité républicaine contre l'Empire germanique, de l'Angleterre impériale et coloniale protégeant la neutralité de la petite Belgique après avoir dévasté la Chine — neutre — et écrasé l'Inde, de la Russie volant au secours de la faible Serbie, de l'Autriche-Hongrie contre ceux qui

avaient assassiné son héritier, de la Serbie défendant sa souveraineté (malgré le vote des députés socialistes refusant la guerre et, par cela même, sauvant l'honneur du socialisme international).

Dix jours qui ont vu de morceau en morceau, de pièce en pièce, de minute en minute, s'effondrer le minutieux attelage de l'Internationale socialiste qui prétendait protéger les peuples de la guerre, et qui avait su le faire, au moins en 1912.

Dix jours... Mais peut-on sauver la paix et le monde, demande Jean-Claude Lamoureux, quand on ne propose pour s'opposer à la guerre qu'une « *grève générale organisée simultanément et internationalement* », ce que l'auteur considère comme une chimère sous cette forme. Alors, il est plus simple d'accuser « *les prolétaires accusés de passivité* », de considérer son propre gouvernement comme un élément de la paix, qu'il soit le colonialiste français ou le militariste allemand. De se rallier peu à peu.

Les manifestations ouvrières sont brutalement écrasées, le passage à tabac des militants de fin juillet 1914 à Paris prépare déjà l'assassinat de Jean Jaurès et aussi celui des révolutionnaires allemands en janvier 1919.

Les « chefs », tant en France qu'en Allemagne, sont heureux de négocier avec les gouvernements et de protéger « leurs » organisations. Tout le monde s'en mêle : les anarchistes, comme le bakouninien James Guillaume ou le tortueux « anarchiste-affairiste » Almeyreda qui découvrent les coulisses du pouvoir d'Etat ; le syndicaliste Jouhaux parle au nom de ceux qui vont partir au front et reste à l'arrière ; Jaurès a été assassiné par un ancien élève de Marc Sangnier, le même Sangnier adulé aujourd'hui par l'actuel Parti socialiste. Chronique implacable.

Jean-Marc SCHIAPPA ■

(1) Jean-Claude Lamoureux, *Les Dix derniers jours (26 juillet-4 août 1914)*. Editions Les nuits rouges. Prix : 10 euros.





# Du parlementarisme à l'Union sacrée

Le mouvement ouvrier français de l'avant-guerre se structure autour de deux pôles : la SFIO (le Parti socialiste) d'une part, et le syndicalisme d'autre part, un syndicalisme à la fois très

minoritaire mais aussi particulièrement combatif. La Confédération générale du travail (CGT) est dirigée dans ses premières années par des syndicalistes révolutionnaires.



1910 : une vue de la salle du V<sup>e</sup> Congrès de la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO). Le danger de guerre y est déjà caractérisé, et dénoncé. Dans plusieurs des congrès socialistes de l'avant-guerre, une banderole rappelle le mot d'ordre : "Proletaires de tous les pays, unissez-vous !"



1913 : la Chambre des députés qui vient d'être élue a vu le nombre des députés socialistes passer de 76 à 103, formant ainsi le groupe parlementaire le plus nombreux. Mais tous les députés socialistes, unanimes, vont voter, le 4 août 1914, les crédits de guerre.



1914 : le 26 août, le premier gouvernement "d'Union sacrée" est élu. Les dirigeants socialistes Jules Guesde et Marcel Sembat en font partie. Le cabinet est dirigé par André Viviani, renégat du socialisme depuis 1905 et son refus de la discipline de l'Internationale et de la SFIO.

**E**n 1905, les nombreux courants qui se réclament du socialisme en France décident de s'unir : ils sont guesdistes, blanquistes, allemanistes, communistes libertaires. Presque tous, à la suite de Jaurès, acceptent d'appliquer les décisions de la II<sup>e</sup> Internationale votées en 1904 au congrès d'Amsterdam. L'Internationale leur a demandé de se réunir tous dans un seul et même parti, sous son égide, et de condamner en même temps de façon définitive le « ministériisme », estimant absolument incompatible avec l'indépendance de classe la participation d'un socialiste à un gouvernement bourgeois. En avril 1905, au congrès du Globe, à Paris, est donc fondée la Section française de l'Internationale ouvrière, la SFIO. Ceux qui refusent ce cadre, les « indépendants », feront de belles carrières comme ministres ou deviendront présidents du Conseil, Briand dès juillet 1909, Viviani à la tête du premier gouvernement de guerre en 1914 ; Alexandre Millerand deviendra même président de la République après la guerre, le 23 septembre 1920.

L'unification est surtout l'œuvre de Jaurès, qui voulait par-dessus tout préserver le lien vital avec l'Internationale, mais la majorité du parti, sa direction surtout, reste composée de modérés plus soucieux de réformes et de victoires parlementaires ou municipales que de lutte de classe, au point de ne plus toujours considérer comme essentiel ce que tous appellent en même temps « le but final », à savoir l'abolition du patronat et du salariat, confusion politique majeure qui les éloigne (et de plus en plus dangereusement) de l'indépendance de classe du prolétariat. Ces élus sont ravis à toutes les réformes qui peuvent être conquises, au Parlement comme dans les municipalités, tel Albert Thomas, maire de Champigny-sur-Marne, qui sera une figure marquante des gouvernements de l'Union sacrée.

## SFIO et CGT : une même caractérisation de l'impérialisme fauteur de guerre

Et la CGT ? En 1906, au congrès d'Amiens, elle affirme que le but à atteindre est l'abolition de la propriété privée des moyens de production, et aussi que le syndicat doit agir en toute indépendance à l'égard des partis : c'est la Charte d'Amiens, qui campe solidement à ce moment le syndicalisme français sur une position intransigeante d'indépendance de classe. Elle exprime ainsi, sans le dire, une certaine réserve vis-à-vis de la SFIO, que beaucoup de syndi-

calistes révolutionnaires craignent de voir se fourvoyer dans la collaboration de classe. Comment la SFIO et la CGT ont-elles caractérisé le danger de guerre ? Toutes deux le considèrent de la même manière : l'impérialisme est fauteur de guerre. C'est la malfaisance du capitalisme, à l'âge des impérialismes concurrents, qui est dénoncée. Jaurès n'hésite pas à dénommer de « bandes de loups » aussi bien les aciéristes allemands, comme Krupp, que leurs équivalents français, comme Schneider. A la



La couverture de la brochure que la CGT édite en 1913, participant à toute la campagne du mouvement ouvrier contre la loi des trois ans et les dangers de guerre.

CGT également, où le responsable du syndicat de la métallurgie, Alphonse Merheim, publie par exemple, en 1911, plusieurs travaux sur les rivalités inter-impérialistes, notamment une solide étude sur la rivalité anglo-allemande. En revanche, des divergences existent sur les moyens à mettre en œuvre pour combattre la guerre, même si elles ne portent en apparence que sur les méthodes de combat. La CGT a déclaré, dès 1908 au congrès de Marseille, qu'elle répondra à toute déclaration de guerre par la grève générale. Victor Griffuelhes, secrétaire général de la CGT de 1901 à 1909, condamne par avance tout ralliement à un gouvernement d'Union sacrée, au nom de la patrie : « La patrie de l'ouvrier, c'est son ventre », déclare-t-il.

Jaurès combine le pacifisme internationaliste ouvrier et le patriotisme républicain qui fait obligation de défendre le sol de la patrie envahie dans le cas d'une guerre défensive. Il postule et espère que la bataille parlementaire, renforcée par des manifestations ouvrières, contraindra les gouvernements à régler leurs différends par l'arbitrage et non par la guerre. Un événement important intervient en juillet 1909. A la suite des affrontements meurtriers de Draveil et de Villeneuve-Saint-Georges, féroce réprimés par le gouvernement Clemenceau, il y a un changement d'équipe à la tête de la CGT : c'est un jeune dirigeant, moins aguerri, alors peu connu, Léon Jouhaux, qui succède à Victor Griffuelhes et devient secrétaire général en juillet 1909.

## La bataille contre la loi des trois ans

En 1913, la SFIO mène bataille contre la loi qui allonge la durée du service militaire à trois ans. Jaurès est acclamé par la foule ouvrière rassemblée au Pré-Saint-Gervais (notre photo page III). Elle enregistre aux élections législatives de mai 1914 une progression significative, son groupe parlementaire passe de 76 à 103 députés. L'attentat de Sarajevo, le 28 juin 1914, concrétise la menace de guerre européenne qu'analyse Jaurès dans son célèbre discours prononcé à Vaise, dans la banlieue ouvrière de Lyon, tandis que le président de la République, Raymond Poincaré, part à Saint-Petersbourg pour renforcer l'alliance franco-russe avec le tsar Nicolas II. Le 16 juillet 1914, au congrès extraordinaire de la SFIO, le rapport de Jaurès, qui préconise contre la guerre une grève générale internationale et simultanée, est voté à une faible majorité.

Le 27 juillet, c'est la puissante manifestation contre la guerre à l'appel des syndicats CGT de la Seine, évoquée par François Péricard dans l'ouverture de ce cahier ; le 28, l'Autriche-Hongrie déclare la guerre à la Serbie ; elle est désignée par la CGT comme l'unique responsable de la guerre qui vient. Le 29, la manifestation de la CGT est interdite, et elle se replie sur un meeting, salle Wagram, donnant au gouvernement un grave signal de faiblesse. De nouvelles manifestations contre la guerre ont lieu le 30 juillet dans plusieurs villes de province ; elles sont brutalement réprimées.

Le 31 juillet, alors que Jaurès s'apprêtait à dénoncer la complicité de la diplomatie française avec la Russie (qui a commencé à mobiliser le 30 juillet), il est assassiné. Les événements se précipitent alors. Dès le lendemain, 1<sup>er</sup> août, le gouvernement français donne l'ordre de mobilisation générale.

Le 4 août, lors des obsèques de Jaurès, Jouhaux annonce le retournement de la CGT : elle soutiendra le gouvernement d'Union nationale de Poincaré-Viviani ; le groupe parlementaire socialiste, unanime, vote les crédits de guerre. D'intenses tractations commencent alors pour intégrer plusieurs dirigeants socialistes dans le gouvernement qui va conduire la guerre. Le 26 août, les socialistes Jules Guesde et Marcel Sembat entrent au gouvernement. Albert Thomas les rejoindra début 1915 comme sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, chargé d'organiser la production d'armements et de coordonner les transports en lien avec l'état-major.

La capitulation est totale. L'Union sacrée triomphe, le mot d'ordre « guerre à la guerre » qu'avaient crié tant de militants, tant de manifestants ouvriers, est renvoyé au grenier de l'histoire.

Nicole PERRON ■

Spécial 14 - 18

ÉCLAIRAGE

## La direction de la Deuxième Internationale fait faillite au même moment

En septembre 1910, le congrès international de Copenhague examine l'amendement défendu par le Français Vaillant et le Gallois Keir Hardie : pour imposer aux gouvernements le recours à l'arbitrage, il faudrait organiser la grève dans les secteurs décisifs, transports, mines, arsenaux et usines d'armement. On a donc renoncé à défendre la perspective de la grève générale et de l'insurrection que la délégation française avait présentée au congrès de Stuttgart en 1907.

En novembre 1912, contre la guerre dans les Balkans, un congrès extraordinaire de l'Internationale se réunit à Bâle. Il est entièrement consacré à la condamnation du conflit et à l'appel à la mobilisation ouvrière. Le congrès vote à l'unanimité l'appel solennel demandant « aux partis socialistes de continuer vigoureusement leur action par tous les moyens qui leur apparaîtront appropriés ».

Le 29 juillet 1914, Le Bureau socialiste international se réunit mais, malgré l'imminence du risque de guerre, il ne prend aucune décision et appelle à un nouveau congrès. Celui-ci devait se tenir d'abord en août 1914, à Vienne, mais ce lieu et cette date sont finalement annulés ; en fait, il ne se réunira jamais.

N. P. ■



## Pour la reconnaissance inconditionnelle des droits du peuple palestinien

Lucien Gauthier

Les bombardements de l'armée israélienne s'intensifient. Missiles, avions, bateaux : tous les moyens sont utilisés pour détruire des centaines de maisons dans la bande de Gaza. Près de 200 Palestiniens ont été tués, essentiellement des civils, en majorité des femmes et des enfants ; des centaines et des centaines sont blessés. Soixante-dix mille ont été chassés de leur maison dans le nord de la bande de Gaza après l'annonce par l'Etat d'Israël qu'il allait bombarder. La bande de Gaza est un vaste camp de réfugiés de 460 km<sup>2</sup> où vivent 1,8 million d'habitants. Une nouvelle fois, les dirigeants de l'Etat d'Israël cherchent à terroriser le peuple palestinien pour lui dénier ses droits. Ces dernières semaines en effet, face à l'oppression et à la répression, des mobilisations avaient surgi en Palestine, non seulement à Gaza et en Cisjordanie, mais également dans ce que les Palestiniens appellent « les frontières de 1948 » (c'est-à-dire l'Etat d'Israël). L'interview que nous publions, réalisée le 11 juillet, avant les plus grands déchaînements de violence, est celle d'un Palestinien vivant dans l'Etat d'Israël. Il raconte les mobilisations qui ont eu lieu, démontrant que les Palestiniens de Gaza, de Cisjordanie, ceux qui sont réfugiés dans les camps, au Liban ou ailleurs, et ceux qui vivent dans l'Etat d'Israël sont un seul peuple, avec une revendication commune, celle du droit à la nation palestinienne. C'est précisément pour cela que les dirigeants des grandes puissances, notamment Obama, flanqué de Hollande, ont soutenu les bombardements contre les Palestiniens. Dans une situation où tout le Moyen-Orient est déstabilisé, avec la guerre en Syrie, avec la conquête par les djihadistes d'une partie de l'Irak, l'impérialisme américain se révèle incapable de maîtriser l'ordre mondial et dans la région. Aujourd'hui, avec le concours du pouvoir militaire égyptien pro-américain, l'administration américaine cherche à obtenir une trêve. Si celle-ci stoppe les bombardements, elle ne réglera en rien l'enfermement des populations de Gaza dans cette prison à ciel ouvert. Comme il y a deux ans, comme il y a quatre ans, une telle trêve débouchera sur de nouvelles violences contre les Palestiniens. La seule voie pour en finir avec les violences, avec la guerre, c'est la reconnaissance inconditionnelle des droits du peuple palestinien.

### La parole à...

Thaer, militant palestinien de Galilée

# “Nous, les Palestiniens vivant dans les territoires de 1948, exprimons notre soutien total avec notre peuple vivant à Gaza”

#### Peux-tu te présenter ?

Je m'appelle Thaer, je suis militant politique palestinien. Je suis né et j'ai passé ma jeunesse dans les territoires de 1948, que la communauté internationale connaît sous le nom d'Israël.

**Dans les territoires de 1948 – et notamment en Galilée, dans le nord de l'Etat d'Israël –, les affrontements sont quotidiens entre la population palestinienne – et notamment les jeunes – et les forces de répression de l'Etat sioniste.**

**Peux-tu nous en dire quelques mots ?** Oui, le motif principal des affrontements entre Palestiniens et police israélienne est, comme tes lecteurs le savent, le terrible assassinat de Mohammed Abou Khdeir (16 ans), de Jérusalem (le 2 juillet dernier, il fut brûlé vif – NDLR).

Mais ce qu'il faut comprendre, c'est que cet assassinat a été l'étincelle qui a mis le feu aux poudres dans une situation politique marquée par le racisme et les inégalités économiques et sociales entre les Israéliens et les Palestiniens. Ce sont ces éléments qui ont aussi donné lieu aux affrontements.

En même temps, le châtement collectif infligé au peuple palestinien n'a pas été une surprise. C'est la politique d'Israël. Nous voyons que cette politique de châtement collectif s'exerce sur la Cisjordanie et maintenant sur Gaza.

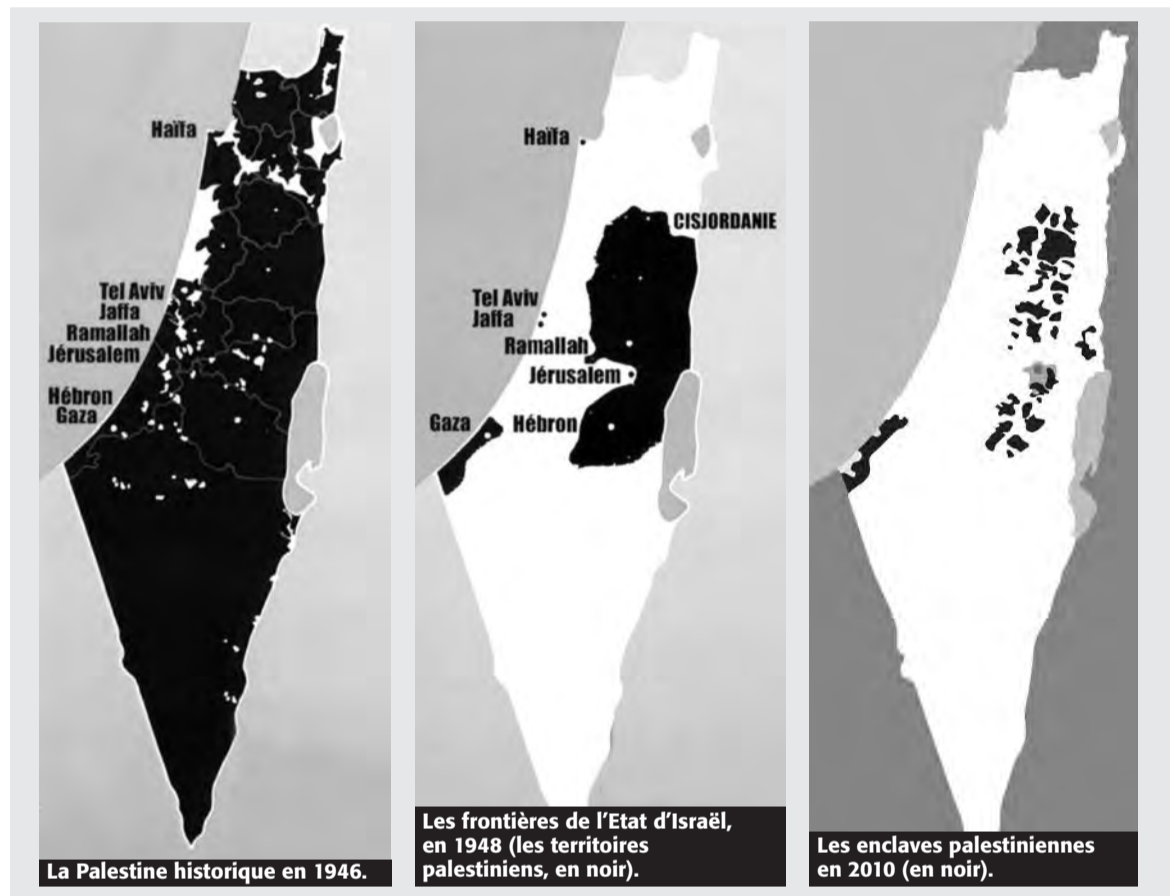
**Tu es en train de dire que c'est tout le peuple palestinien, où qu'il réside, qui est visé et dont l'existence est menacée ?**

Tout à fait. Il est important de noter que les affrontements dans les territoires de 1948 ont commencé avant ceux de Cisjordanie. En fait, lors des raids sur la Cisjordanie, une partie de ceux qui ont été arrêtés durant les dernières semaines sont les mêmes que ceux qui ont été libérés lors de l'accord à propos du soldat Shalit en 2011, à quoi s'ajoutent d'autres militants spécifiquement désignés. Cela montre que personne n'a été arrêté au hasard et que « la liste était établie à l'avance », comme me l'a dit un ami de Ramallah qui a été témoin des raids.

**Comment ce mouvement, qui a commencé en Cisjordanie, s'est-il propagé dans les territoires de 1948 ? Comment la population s'organise-t-elle ?**

Ce qui s'est produit dans les territoires de 1948, c'est que des groupes ont organisé des manifestations de solidarité avec les manifestants de Jérusalem. Ces manifestations se sont déroulées dans des villages et des villes et ont fini par bloquer les principales routes en Israël. Les autorités ont fait appel à la police israélienne, qui a envahi ces villages et ces villes et a attaqué les manifestants. La plupart de ceux qui sont impliqués dans les affrontements sont des jeunes. La plupart d'entre eux ne sont pas politisés et ne sont, en général, pas des militants. Les manifestations sont organisées par des mouvements politiques indépendants. Mais lorsqu'un affrontement se produit, ce sont les gens dans la rue qui en prennent la direction.

Dans les territoires de 1948, des comités populaires ont été mis en place afin de protéger les villages et les villes. Ces comités



**“Dans les territoires de 1948, des comités populaires ont été mis en place afin de protéger les villages et les villes. Ces comités sont composés de jeunes qui sont volontaires pour veiller toute la nuit aux entrées principales de leur village ou de leur ville”**

sont composés de jeunes qui sont volontaires pour veiller toute la nuit aux entrées principales de leur village ou de leur ville. Ces actions rappellent la première Intifada.

**Où les principaux affrontements ont-ils eu lieu ?**

A Nazareth, Umm al-Fahm, Acre, Jaffa, Arraba, Sakhnin, Tamra, Shefa'Amr, et dans de nombreuses autres localités.

**Y a-t-il eu des victimes dans les territoires de 1948 ?**

Dans un premier temps, 115 personnes ont été arrêtées, dont au moins 40 à 50 sont des mineurs. Puis le nombre est monté à 200, avec des arrestations de nuit, à domicile. C'est la plus importante vague d'arrestations dans les territoires de 1948 depuis l'Intifada de 2000.

Comme je l'ai déjà dit, une des principales règles politiques d'Israël est le recours au châtement collectif.

Un exemple parmi d'autres : hier, deux ouvriers palestiniens se sont arrêtés près de Haïfa pour réparer leur voiture. Un colon israélien les a écrasés tous les deux et les a tués. L'un d'entre eux habitait Tulkarem (Cisjordanie), l'autre vivait à Jaffa (dans les territoires de 1948).

Et maintenant, c'est Gaza et sa population qu'ils massacrent. Nous, les Palestiniens vivant dans les territoires de 1948, et notre mouvement, exprimons notre soutien total ainsi que notre solidarité avec notre peuple vivant à Gaza, qui souffre quotidiennement du siège de Gaza et des bombardements. Nous en appelons à nos camarades d'Europe pour informer de ce qui se passe à Gaza, et faire campagne dans leur pays pour que soit mis un terme au soutien apporté à l'occupation.

Propos recueillis par Jean-Pierre BARROIS, le 11 juillet 2014 ■

## Communiqué du POI

Le peuple palestinien est une nouvelle fois sous les bombes.

En quarante-huit heures, plus de 100 morts, un demi-millier de blessés.

L'offensive terrestre israélienne contre Gaza semble imminente.

Le Parti ouvrier indépendant condamne cette nouvelle agression meurtrière contre le peuple palestinien.

Il se prononce pour l'arrêt immédiat des bombardements, contre toute intervention.

Le président François Hollande, celui-là même qui a organisé l'intervention au Mali, en Centrafrique dans la continuité de l'intervention française en Libye sous Sarkozy, appuie l'offensive militaire meurtrière contre le peuple palestinien en affirmant « qu'il appartient au gouvernement israélien de prendre toutes les mesures pour protéger sa population » au moment où se prépare l'intervention militaire terrestre.

— Arrêt immédiat de l'intervention !

— Arrêt des bombardements !

— Halte au massacre du peuple palestinien !

— Le peuple palestinien a les mêmes droits que tous les peuples !

Paris, le 11 juillet 2014, 13 heures

Les secrétaires nationaux du Parti ouvrier indépendant Claude Jenet, Daniel Gluckstein, Gérard Schivardi, Jean Markun

C'est sur ses propres mots d'ordre que le Parti ouvrier indépendant participera au rassemblement en solidarité avec le peuple palestinien.



## Ukraine

# Dans le Donbass, c'est la guerre

Photo AFP



Novi Petrivtsi, près de Kiev, le 23 juin dernier : près de 600 nouveaux volontaires ont rejoint les bataillons du Donbass. Ils suivent un entraînement de trois semaines avant de prendre part aux opérations contre l'armée russe.

Dominique Ferré

“**E**n Ukraine, les troupes régulières ont enregistré les 5 et 6 juillet derniers leurs succès les plus importants depuis le début des troubles avec les séparatistes. Les villes de Slaviansk et Kramatorsk ont été reprises. Les séparatistes se sont repliés dans la région de Donetsk. Les échanges diplomatiques se poursuivent selon le “format de Normandie” articulé autour du quatuor formé par la France, l'Allemagne, la Russie et l'Ukraine, à côté d'interventions ponctuelles des Américains et des Polonais.”

Ainsi s'exprime le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, le 12 juillet à l'Assemblée nationale.

En fait de « succès », c'est une véritable guerre de décomposition et de dislocation qui a lieu dans la région industrielle du Donbass (bassin de Donetsk), où se déchaîne la prétendue « opération antiterroriste » déclenchée il y a trois mois par le gouvernement mis en place à Kiev après la chute du régime de Ianoukovitch, fin février. Un gouvernement qui a accepté de mettre en place un train de mesures d'une véritable « thérapie de choc » dictée par le Fonds monétaire international, et a signé un accord d'association avec l'Union européenne.

Si les troupes du gouvernement de Kiev ont bel et bien repris les villes de Slaviansk et Kramatorsk aux « rebelles séparatistes », c'est au prix d'intenses bombardements de l'aviation sur ces villes

— bombardements qui se poursuivent désormais dans la banlieue de Donetsk, la principale ville de la région — et d'affrontements sanglants avec les milices dites « séparatistes ». Il y a, en ces derniers jours, des dizaines de victimes dans la population civile.

A Donetsk, près de 10 % de la population a déjà fui la ville. De nombreuses industries sont d'ores et déjà à l'arrêt et les travailleurs mis en chômage technique. Quant aux tirs qui ont tué un civil du côté russe de la frontière, ils peuvent à tout moment provoquer une escalade incontrôlable.

A Kiev, le gouvernement a entamé une procédure visant à l'interdiction de l'un des principaux partis d'opposition au Parlement, le Parti communiste (qui, autant que les principaux partis parlementaires, a participé depuis plus de vingt ans à la politique de privatisation), l'accusant de soutien au « séparatisme ». Un correspondant nous indique par ailleurs qu'à Kiev, des militants syndicalistes qui avaient tenté d'organiser un « Maïdan (1) contre l'augmentation des tarifs », à la suite de l'augmentation de 50 % des factures de gaz et de chauffage après l'arrêt des subventions d'Etat (conformément aux engagements pris auprès du FMI) ont été brutalement passés à tabac par les milices pro-régime, qui leur ont promis, la prochaine fois, de les « liquider comme des séparatistes ».

Tel est le résultat de huit mois d'intense ingérence, en Ukraine, du gouvernement américain, des représentants du FMI, de l'Union européenne (2).

La « lutte contre le séparatisme », qui a d'ores et déjà transformé les régions industrielles du Donbass, où se concentre une partie importante de la classe ouvrière ukrainienne, en zones de guerre, est désormais la couverture visant à instaurer dans tout le pays un climat de terreur et de dislocation, afin d'imposer le plan du FMI. Et un foyer de guerre de décomposition sur le continent européen et aux portes de la Russie.

Tandis que les bombes pleuvent sur Slaviansk et Donetsk, souligne l'AFP, « l'agence de notation financière Standard and Poor's a qualifié de “stable” la perspective de la dette souveraine de l'Ukraine, grâce au plan d'aide du Fonds monétaire international qui devrait permettre au pays de faire face à ses besoins financiers extérieurs ».

(1) Référence aux manifestations de novembre à février sur le Maïdan (place de l'Indépendance, à Kiev).

(2) Etats-Unis et Union européenne qui portent la responsabilité essentielle des événements. Bien entendu, le gouvernement russe est, lui aussi, intervenu dans ces événements pour la défense de ses intérêts propres, tout en finissant par se plier aux injonctions américaines, comme il l'a montré en reconnaissant la légitimité du gouvernement de Kiev et l'élection du président, l'oligarchie mafieuse Porochenko.

## VÉRITÉS ET MENSONGES À PROPOS DU RÉCENT CONSEIL EUROPÉEN

### Les cinq grandes priorités qui guideront les travaux de l'Union européenne pour les cinq ans à venir

Jean-Pierre Raffi

Un mois après le rejet des politiques d'austérité qui s'est manifesté lors des dernières élections, les représentants des pays membres de l'Union européenne étaient réunis en Conseil européen à Bruxelles les 26 et 27 juin derniers, présentant tous les stigmates d'une profonde crise qui les frappe tous, en même temps que l'institution européenne elle-même.

Confronté sous des formes diverses à ce rejet partout en Europe, tant au plan électoral qu'au plan de la lutte de classe directe, ce Conseil européen a vu se multiplier les prises de position en faveur d'un « assouplissement » des règles de l'Union européenne. Les premiers dans le genre furent l'inimitable président français, François Hollande, et le président du Conseil (Premier ministre) italien, Matteo Renzi, intronisé « figure nouvelle de l'Europe ».

« Si l'Europe faisait un selfie, quelle image verrait-on sur l'écran ? », déclarait à la veille de ce Conseil Matteo Renzi dans un discours au Parlement européen pour présenter le programme de la présidence italienne de l'Union européenne. « On verrait le visage de la fatigue, dans certains cas de quelqu'un de résigné. L'Europe aujourd'hui aurait l'air ennuyé. »

Pour y remédier, le Premier ministre italien proposait donc un « assouplissement » des règles de l'Union européenne.

« Sonné par le résultat des élections européennes, François Hollande compte bien faire entendre sa voix au Conseil européen des 26 et 27 juin et défendre une politique qui mise sur la relance et l'investissement, plutôt que sur l'austérité défendue par la chancelière allemande, Angela Merkel », croyait pouvoir affirmer de son côté le journal *Le Monde* (24 juin).

On soupçonnera en tout cela, bien entendu, une évidente volonté d'« enfumage », destiné à tromper encore une fois des travailleurs et des

peuples de moins en moins crédules. Mais, il y a là, surtout, une crainte panique de voir surgir à n'importe quel moment, n'importe où en Europe, un soulèvement révolutionnaire des masses balayant tout leur édifice déjà profondément ébranlé (1).

Et cela sans disposer de la moindre marge de manœuvre. Ce que le FMI s'est empressé de leur signifier.

« A moyen terme, les idées pour simplifier et renforcer la gouvernance budgétaire (dans l'Union européenne — NDR) doivent être explorées », estime le FMI. « On constate simplement que par l'addition de différents niveaux concernant le pacte de stabilité (...), il y a quand même une certaine complexité d'une part et des divergences d'interprétation d'autre part », commentait récemment la patronne du FMI, Christine Lagarde, après une réunion des ministres des Finances de la zone euro à Luxembourg. Rappelant que le « pacte de stabilité et de croissance » qui vise à imposer la discipline budgétaire des Etats membres doit être respecté, elle suggérait seulement d'en « simplifier les termes ». Mais, précisait-elle aussitôt : « Il ne s'agit pas de proposer un changement de règles. »

Ce sur quoi MM. Hollande et Renzi se sont empressés de la rassurer en déclarant (Matteo Renzi) qu'ils « ne demandent pas de dépasser la limite des 3 % de déficits budgétaires » et qu'il s'agit seulement (François Hollande) « de tirer parti des flexibilités qui existent dans les traités européens ».

Et c'est bien finalement ce qui est laborieusement ressorti de ce Conseil européen sous fortes pressions.

« Il y a lieu de mettre à profit les possibilités qu'offre le cadre budgétaire actuel de l'UE pour concilier discipline budgétaire et nécessité de soutenir la croissance » (« conclusions du Conseil

européen des 26 et 26 juin ». Note de transmission du secrétariat général du Conseil aux délégations, 27 juin 2014, page 7. A lire sur le site de l'Union européenne.)

« L'assainissement budgétaire doit se poursuivre, en concluent les participants à ce Conseil européen (page 7).

Les réformes structurelles qui favorisent la croissance et améliorent la viabilité des finances publiques devront bénéficier d'une attention particulière (...).

Il faut poursuivre et amplifier les efforts visant à mettre en œuvre les réformes structurelles (...). Alléger la pression fiscale sur le travail (...). Réformer les marchés de produits et de services et les administrations publiques (...).

Réformer les systèmes éducatifs. » « Il est crucial de mettre en œuvre ces recommandations, poursuit la note de transmission (page 8). S'appuyant sur les principes d'adhésion au niveau national et de dialogue social, les Etats membres devraient respecter les recommandations dans les décisions qu'ils prendront sur les budgets, les réformes structurelles et les politiques sociales et de l'emploi. »

Ce que développe le « Programme stratégique pour l'Union à l'heure du changement » annexé à la note de transmission (pages 14 et suivantes).

« Cinq grandes priorités guideront les travaux de l'Union européenne au cours des cinq prochaines années » déclarent les auteurs de ce programme.

**“On peut tromper une partie du peuple tout le temps et tout le peuple une partie du temps, mais on ne peut pas tromper tout le peuple tout le temps”**

Abraham Lincoln

« Nous respectons le pacte de stabilité et de croissance. Toutes nos économies doivent poursuivre leurs réformes structurelles (...). Encourager les réformes en faveur de la compétitivité », et privatiser les services publics « en mobilisant les financements tant privés que publics ».

Ce que le gouvernement Hollande-Valls traduit actuellement en France dans le « pacte de responsabilité » et à la « conférence sociale », qu'il a tenté, vainement, d'imposer aux syndicats

ouvriers, et dans les propositions de réductions massives de budgets publics inscrites au projet de budget 2015 présenté à l'Assemblée nationale (lire dans ce journal en page 3).

« Le gouvernement maintient le cap de la rigueur en dépit du débat persistant dans sa majorité, note le quotidien *Les Echos* (9 juillet).

A l'occasion du débat d'orientation des finances publiques à l'Assemblée, il a dévoilé les grandes lignes du volet dépenses du budget 2015 et, plus globalement, des 18 milliards d'euros d'économies à réaliser par l'Etat d'ici à 2017.

L'occasion donc, pour l'exécutif, de crédibiliser son plan de 50 milliards d'économies, dont l'essentiel des mesures dévoilées à la mi-avril concernaient la Sécurité sociale (21 milliards) et les collectivités locales (11 milliards) ».

Les développements de ces derniers mois rapprochent le moment où se vérifiera l'aphorisme d'un certain Abraham Lincoln :

« On peut tromper une partie du peuple tout le temps et tout le peuple une partie du temps, mais on ne peut pas tromper tout le peuple tout le temps. »

Cet acharnement à prétendre faire croire le contraire de ce qui est, pour imposer aux travailleurs et aux peuples une politique d'austérité qu'ils rejettent partout et en toutes circonstances, appelle avec force la seule réponse conforme à la démocratie : la rupture avec l'Union européenne, le rétablissement de la souveraineté populaire. ■

(1) Cette Union européenne qui n'en continue pas moins d'être le seul cadre leur permettant d'espérer parvenir à mettre en œuvre jusqu'au bout une politique de destruction complète des droits et des conquêtes sociales et démocratiques arrachés depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale dont ils célèbrent aujourd'hui bruyamment le 70<sup>e</sup> anniversaire.



ALLEMAGNE/  
ÉTATS-UNISPetites amabilités  
entre amis...

Pour le ministre allemand des Finances, Wolfgang Schäuble, les Etats-Unis font preuve « d'une bêtise à pleurer », après la découverte de deux cas possibles d'espionnage d'agents allemands en faveur des agences de renseignement américaines (CIA et compagnie).

« Que les Etats-Unis recrutent chez nous des agents de troisième classe, c'est tellement idiot. Et face à tant de bêtise, on ne peut que pleurer », a-t-il déclaré, en ajoutant : « Cela n'amuse pas franchement la chancelière. »

## MARTINIQUE

Fin de grève victorieuse  
à la compagnie  
de transport Boniface

Les travailleurs de la compagnie de transport Boniface (lire Informations ouvrières, n° 307, 26 juin au 2 juillet) ont obtenu satisfaction à 100 %, après 121 jours d'une grève qui restera dans les annales des luttes sociales en Martinique.

Le secrétaire général de la Centrale syndicale des travailleurs martiniquais (CSTM) a annoncé que va s'ouvrir maintenant une phase judiciaire contre tous les abus, parmi lesquels celui de licenciement, dont s'est rendu coupable l'employeur de l'entreprise.

Après avoir échoué dans leur tentative d'écraser la CSTM, syndicat lutte de classe, la coalition qui instrumentalisait le patron va-t-elle se plier au droit du travail ou au contraire se lancer dans de nouvelles provocations ? Plus que jamais, la plus grande vigilance et la solidarité internationale s'imposent.

## CHIFFRE

53

C'est, en millions, le nombre d'enfants qui vivent avec une forme latente de la tuberculose, susceptible d'évoluer à tout moment en « tuberculose active », dans les vingt-deux pays les plus touchés par la maladie, selon une étude de la revue médicale britannique *The Lancet*. Seules des motivations financières empêchent que ces enfants bénéficient du vaccin qui les sauverait.

## ÉTATS-UNIS

Une baisse du chômage  
en trompe-l'œil

Selon l'un des dirigeants de la Banque centrale américaine, la baisse du chômage depuis fin 2009 aux Etats-Unis n'est pas liée au fait que davantage de chômeurs ont trouvé un emploi, mais tient « en grande partie » au fait qu'ils ont cessé d'en chercher un. Narayana Kocherlakota en veut pour preuve la baisse du taux d'activité, qui mesure la part de la population occupant un emploi, taux qui est passé de 63 % avant la crise financière à 59 % actuellement.



Des centaines de médecins en blouse blanche ont défilé dans les rues de Lisbonne jusqu'au ministère de la Santé le 8 juillet dernier.

Portugal : les « blouses blanches »  
en grève contre l'austérité

Les médecins portugais ont entamé le 8 juillet une grève pour protester contre les coupes budgétaires qui frappent le service public de santé, un des acquis de la révolution des Œillets, menacé, selon eux, par la politique d'austérité.

Plusieurs centaines de médecins en blouse blanche, mais aussi des patients, ont manifesté devant le ministère de la Santé, à Lisbonne, pour dénoncer le « démantèlement du système de santé », les coupes dans le budget de la santé, qui représentent cette année plus de 300 millions d'euros, après déjà plusieurs années d'austérité, et les fermetures de services dans les hôpitaux publics.

« Il faut défendre cette grande conquête de la révolution d'avril 1974 qu'est le Service national de santé », a déclaré Maria Merlinde Madureira, présidente de la Fédération nationale des médecins (FNAM), à l'origine du mouvement.

« Non à la destruction du Service national de santé », « Accès à la santé pour tous et pas uniquement pour ceux qui peuvent payer », pouvait-on lire sur les banderoles brandies par les manifestants.

« Le gouvernement est en train d'anéantir notre système de santé, on manque d'effectifs et de matériel », a accusé Claudio Quintaneiro, médecin hospitalier à Figueira da Foz (centre). Il « compte émigrer en Aus-

tralie pour travailler dans de meilleures conditions ».

La FNAM a chiffré en fin de journée à « environ 90 % » la participation à cette grève, soutenue par l'Ordre des médecins et suivie surtout par les praticiens hospitaliers.

Pour Bettina Schmidt, chirurgienne dans un hôpital à Cascais, près de Lisbonne, « le gouvernement veut privatiser le service public et va plus loin que les coupes demandées par la troïka » (Commission européenne-FMI-Banque centrale européenne) des créanciers du Portugal.

Détérioration des conditions de travail dans les centres de soins et hôpitaux publics, suppressions d'effectifs, allongement du temps de travail, coupes salariales... les motifs de mécontentement des médecins ne manquent pas.

La politique d'austérité imposée par les créanciers du Portugal a porté un sérieux coup au Service national de santé, créé en 1979 après la révolution, et qui avait permis d'inscrire dans la Constitution le droit à des soins gratuits.

Depuis 2011, les tarifs du service public ont doublé : le passage dans un service des urgences est désormais facturé 20 euros et la consultation dans un centre de soins coûte 5 euros. Le temps d'attente pour des opérations chirurgicales est de plusieurs mois. ■

## AFGHANISTAN

## Combats et victimes civiles en hausse, et crise politique

Le nombre de victimes civiles du conflit afghan a fortement augmenté cette année, traduisant l'intensification des combats dans les zones peuplées, à six mois du retrait de l'OTAN et en pleine crise autour de l'élection présidentielle. Sur les 4 853 victimes, 1 564 sont décédées (+ 17 %) et 3 289 ont été blessées (+ 28 %). Cela a un « impact dévastateur sur les civils afghans, y compris les plus vulnérables » comme les enfants (+ 34 % de tués et blessés, 295 morts et 776 blessés) et les femmes (+ 24 %, 148 tués et 292 blessés).

La publication des chiffres de l'ONU intervient au milieu d'une crise politique aiguë concernant la désignation du successeur d'Hamid Karzaï, qui a dirigé le pays depuis la chute du régime des talibans fin 2001.

La tension est encore montée d'un cran, le 8 juillet dernier, lorsque Abdullah Abdullah, qui dénonce des fraudes au profit de son adversaire, s'est proclamé vainqueur de l'élection malgré les premiers résultats officiels plaçant Ashraf Ghani largement en tête (56,4 %).

## GRÈCE

Le secteur public au ralenti  
en raison d'une grève de 24 heures

Le secteur public était paralysé, mercredi 9 juillet, par une grève des fonctionnaires avec leur syndicat Adedy, pour protester contre le licenciement prévu d'environ 11 000 fonctionnaires d'ici à la fin 2014 et la poursuite de la politique de rigueur.

« Non aux licenciements, à l'évaluation des fonctionnaires et à la dissolution des services publics », indiquait un communiqué d'Adedy appelant à une manifestation à Athènes en fin de matinée.

Le centre de la capitale était bloqué à la circulation à midi, plusieurs milliers de personnes manifestaient jusqu'à la place Syntagma, siège du Parlement.

Ces dernières années, environ 20 000 agents ont été placés en chômage partiel, l'objectif étant d'arriver à 25 000 d'ici à la fin 2014, essentiellement par la fusion ou la suppression des organismes publics.

Cette grève intervient un jour avant l'arrivée, le 10 juillet à Athènes, des hauts représentants de la troïka pour procéder à l'audit régulier des comptes grecs.

Le 9 juillet au soir, un projet de loi controversé sur la privatisation de 30 % de la société publique d'électricité DEI devait être soumis au vote du Parlement, où la coalition gouvernementale droite-Pasok (parti « socialiste ») ne possède qu'une faible majorité de 152 députés sur 300 au total.

## ARGENTINE

Les fonds vautours, « pas des victimes,  
mais des extorqueurs »

Sur décision d'un juge fédéral américain, Thomas Griesa, de la cour d'appel de New York, le gouvernement argentin se voit contraint de payer immédiatement 1,3 milliard de dollars aux « fonds vautours » qui ont refusé, en 2005 et 2010, tout allègement de sa dette, contrairement à ce qu'ont fait 93 % des créanciers.

Le gouvernement argentin a réclamé une mesure de suspension de cette décision.

Le juge Griesa a stipulé que l'Argentine ne pouvait effectuer de nouveaux versements aux autres créanciers tant qu'elle ne versait pas d'argent aux fonds spéculatifs NML Capital et Aurelius Management qui réclament la totalité de la valeur nominale de leurs titres, plus les intérêts.

Dans une lettre à la présidente argentine, Cristina Kirchner, Axel Kicillof, ministre argentin de l'Economie, accuse ces fonds qui « ne sont pas des victimes mais seulement des extorqueurs ». Ils « ne sont pas des prêteurs de bonne foi aux pays émergents. Ils sont ce qu'ils sont : des vautours judiciaires et financiers », ajoute-t-il.

## AFRIQUE DU SUD

Les métallurgistes consultés  
sur une levée de la grève

Les 220 000 métallurgistes sud-africains, en grève depuis le 26 juin, avec leur syndicat Numsa, dans plus de 10 000 entreprises, sont actuellement consultés pour décider si la dernière proposition salariale patronale est suffisante pour mettre fin à leur grève, dans un processus de consultation et de vote, passant par des réunions au niveau régional suivi d'un compte rendu aux instances nationales.

« Ces réunions sont destinées à informer les membres en grève de Numsa des dernières offres de la Seifsa et à obtenir des mandats sur une résolution du conflit », selon un communiqué. Hormis une augmentation salariale « à deux chiffres », d'au moins 10 %, le syndicat réclame un accord sur une seule année pour avoir plus de flexibilité, une hausse des allocations logement et la fin du recours à l'intérim.

Cette puissante grève survient alors que l'Afrique du Sud sort de cinq mois d'une grève très dure des mineurs de platine.